

## Principes généraux de mise en œuvre des séances d'APLI

Trois langues sont proposées : néerlandais (proximité avec l'anglais), italien (proximité avec le français) et finnois (pas de point d'ancrage immédiat). Elles ont été présentées aux élèves dans cet ordre (3 séances/langue), au rythme d'une séance par mois. Ceci est NON OBLIGATOIRE. Il peut être intéressant d'éveiller les aptitudes de réflexion des élèves en soumettant simplement 2 ou 3 séances réparties tout au long de l'année, et d'effectuer une mise en relation avec l'enseignement de la LV. D'autres séances (d'accès au sens) ont été créées, à partir des langues présentes dans la classe (portugais et turc).

*Chaque langue inconnue peut être abordée sur trois séances de 50 minutes :*

- **la première séance** est consacrée à l'écrit, puisque les élèves sont amenés à s'appuyer sur les MOTS TRANSPARENTS (par rapport à l'anglais et/ou le français et/ou toute autre langue de leur répertoire) et autres éléments pouvant servir d'appui à la compréhension. Ils mettent ainsi en œuvre des stratégies d'inférence, de déduction et de traduction et développent, par le travail de groupe, des **compétences métasémantiques** (aptitude à réfléchir sur le sens de la phrase).
- **la deuxième séance** s'appuie également sur l'écrit (et sur les éléments repérés précédemment). L'objectif est, cette fois-ci, de permettre aux élèves de créer des phrases en langue inconnue (la langue précédemment découverte). Pour ce faire, ils sont amenés à prendre conscience de la nécessité de comprendre quelques éléments du fonctionnement de la langue inconnue. Ils pourront ainsi se rendre compte de la nécessité de maîtriser des concepts grammaticaux afin d'être en mesure de mobiliser leurs acquis antérieurs (déterminants possessif, adjectifs, pronoms personnels, conjugaison des verbes, etc). Par le travail de groupe et la réflexion qu'il suscite, les élèves sont en mesure de développer leurs **compétences métasyntaxiques** (aptitude à réfléchir sur la syntaxe des phrases).
- **la troisième séance** amène les élèves à repérer le RYTHME et les SONS de la langue inconnue. Ils essayent de repérer l'intonation puis doivent associer la phonie avec la graphie. Une prise de conscience des spécificités phonologiques de la langue devrait ainsi se mettre en place. Le questionnement qui s'opère lors du travail de groupe devrait permettre d'asseoir leurs **compétences métaphonologiques** (aptitude à réfléchir sur les sons et rythme de la langue).

*Chaque séance est divisée en trois temps :*

- **Observation individuelle (5 à 10 min)** : l'élève est amené à réfléchir par lui-même sur les éléments décrits ci-dessus. Il complète une fiche individuelle.
- **Travail de groupe (25 min)** : des groupes de quatre élèves sont constitués lors de la première séance, en mélangeant les "niveaux" de réponse (cf. fichier du maître de la première séance de néerlandais). Les élèves se répartissent les rôles (médiateur, animateur, gestionnaire, secrétaire) : on insistera cependant sur la nécessité de participer, quelque soit le rôle attribué. **L'activité de groupe**

**se déroule en autonomie** : l'enseignant intervient uniquement pour relancer le travail, lorsque cela s'avère nécessaire. Il peut alors employer la « technique du miroir ». Une **trace écrite** est cependant demandée, afin de les obliger non seulement à synthétiser leurs idées mais également à s'accorder.

- **Travail de synthèse (10 min)** : en fin de séance, l'enseignant regroupe les élèves et reprend les éléments de la fiche de travail du groupe. Il s'agit de permettre aux élèves de discuter des éléments de réponse trouvés et par un questionnement adéquat (on pourra avoir recours à la technique du "miroir"), proposer une synthèse selon l'objectif travaillé. On pourra également mettre cette réflexion au regard de ce qui est travaillé en cours de langue, au quotidien.

*Pour toute question ou remarque, n'hésitez-pas à contacter [rebecca.dahm@unilim.fr](mailto:rebecca.dahm@unilim.fr).*